Mme ADAM.

XVII

Mais, avant de continuer cette étude aux rythmes variés et dont la note finale et patriotique sera probablement l'excuse, nous croyons bon, dans ce chapitre absolument sincère, de réaffirmer les vérités énoncées précédemment et dont la répétition ne peut offenser personne.

C'est pourquoi nous redisons :

Oui, le *sentiment religieux*, le vrai, celui qui élève l'homme dans la responsabilité d'une conscience supérieure et qui met le *devoir* au-dessus de toute chose en ce monde, sans pourtant priver l'homme de sa pensée et de sa liberté, est certainement l'expression la plus haute d'un *principe moral et social* dont aucun homme et aucune civilisation ne peuvent se passer. Il est ce qu'il y a de meilleur en nous, notre véritable et incontestable noblesse. Il contient implicitement la *justice* et la manifeste. Vous ne le détruisez pas. Toute religion, du reste, qui ne serait pas la révélation de la *justice* et qui n'aurait pas le beau et le bien pour idéal et pour but, n'en serait pas une et mentirait à la grandeur et à la sublimité de son nom. Et répétons enfin, avec l'autorité du plus irréfutable des arguments, que l'homme [illegible] un être supérieur parce qu'il est [illegible] religieux.

Cogito, ergo, credo, aurait pu dire Descartes.

Quant à la *famille*, [illegible] grand *principe social* [illegible] indispensable [illegible] bon plus, il ne peut [illegible] et civilisation, peut-on [illegible] autre chose que l'individu [illegible] augmenté, accru, supérieur [illegible] de devoirs, s'affirmant dans une [illegible] plus élevée, dans une responsabilité plus glorieuse, avec un courage grandi jusqu'à l'héroïsme et qui peut souvent mériter le nom de vertu ?

Qui donc peut la nier sans se nier lui-même ?

Plus de famille, que reste-t-il ? Et si la famille est méconnue ou faussée, démoralisée ou déshonorée, informe ou inférieure, n'ayant pas au front le reflet vivant de la dignité humaine, que devient ou que peut devenir la société elle-même, et que doit être l'image d'une société où la famille est ou fausse, ou immorale, ou inconsciente ? Quelle somme de vérité, de justice et d'honneur peut on bien trouver dans une société où les hommes ne valent rien et ne se soucient guère de valoir davantage ?

Faut-il alors parler de civilisation ?

XVIII

Ces choses là, sans aucun doute, sont tout à fait élémentaires, et l'on peut vraiment dire qu'il est puéril de faire de la morale à si peu de frais, aussi facilement et sans l'ombre d'une idée nouvelle. Car tout cela est bien vieux.

Qui donc l'ignore, même parmi les ignorants ?

Quel moraliste ou quel philosophe, dans ces temps-ci comme dans les temps anciens, n'a point exprimé ces pensées et proclamé ces principes ? Quel législateur véritable ou homme d'Etat digne de ce nom a prétendu ou prétend établir une société d'ordre et de justice, de raison et de respect, sur une autre base, avec d'autres principes, dans de meilleures conditions de durée et de grandeur ?

Et si Mme Juliette Adam nous lit, elle dont la bienveillance est extrême pourtant, elle doit certainement sourire avec un peu d'ironie et penser que nous écrivons comme un jeune écolier qui n'a pas encore perdu ses dents de lait. Car nous disons des choses bien naïves, vieilles aussi.

Cependant, à cette heure d'un [illegible] qui finit, surtout parmi l'artiste [illegible] découragé, parmi ceux qui [illegible] et les des hauteurs d'un rêve [illegible] tombés plus bas qu'il y avait [illegible] d'autant espérances [illegible] mis toutes les toutes les cro[illegible] cœur généreux et magnifique [illegible] de leur courageuse et [illegible] imagination, qui donc ne sait pas que notre glorieuse société actuelle est bien sérieusement et bien dangereusement malade, —malade dans tout son luxe et avec toutes les apparences de la santé, malade dans ses croyances et dans ses sentiments, malade dans son cœur et dans son esprit, malade parce qu'elle a faussé ou dénaturé les principes vrais et qu'elle en a fait des mensonges ou des iniquités, et si singulièrement malade en vérité, qu'en la voyant exactement telle qu'elle est, sans ses splendeurs qui trompent et qui mentent, orgueilleuse, vaniteuse, fière sans titres réels et misérable au fond, l'on se sent parfois tenté de la condamner dans le mépris qu'on a de soi-même, et sans même avoir le courage de demander aux autres un saint auquel on ne croit plus ?

En effet, comme sauveurs et comme croyants, qu'est-ce que pourraient bien vous répondre ces autres ; et les plaintes elles-mêmes, les longues lamentations de ceux-ci et de ceux-là, voire même de celles-là, doivent-elles beaucoup élever l'intérêt des honnêtes gens qui ont la certitude de se bien porter, qui n'ont point fait de rêves sociaux absurdes comme Mme Adam, et qui vivent dans le respect de la loi, la moral du temps et le culte de la *propriété*, — le troisième grand *principe social* proclamé inviolable sur les hauteurs du Sinaï lumineux ?

XIX

Au demeurant,—pour changer la note, sans doute aussi en mémoire du souvenir de la méthode socratique si dédaignée de nos jours—pourquoi des plaintes, des lamentations et des jérémiades à tout propos, de tous les côtés, si fausses et si malséantes souvent contre une société et contre une civilisation recommandables par tant de titres et dont la gloire est manifeste ?

Jusqu'aux femmes qui s'en mêlent, comme si la manche à balai des sorcières du moyen âge et du sabbat était devenu le manche de plume des journalières modernes !

Mais les pessimistes, esprits tétriques et sombres, gens qui voient tout en noir et le reste en laid, très probablement des envieux à qui la fortune n'a point souri et ne peut plus sourire, parce qu'ils sont vieux, ont-ils bien le droit, après avoir assumé ou usurpé le nom de *moralistes*, de troubler ceux qui ne leur demandent rien et ne leur parlent même pas, de donner des conseils et des avertissements aux personnes qui n'en ont que faire, d'enlever à qui l'on veut, quel que soit un plaisir, un privilège ou sa bourse ?

En [illegible] vérité ces êtres là sont par trop singuliers.

Le *moraliste*, en plus d'un cas sinon toujours, ne serait-il pas un *socialiste*, et ces deux mots ne riment-ils pas suffisamment pour qu'il y ait affinité entre ces deux personnages ?

Outre que ce *moraliste*, un individu qui nous vaut rarement, s'occupe ordinairement de ce qui ne le regarde point et se permet de juger en tout et sur tout, comme s'il en avait le droit, ce donneur de leçons et cet indiscret ne peut-il pas parfois nous dire une vérité désagréable, inopportune et conséquemment inutile ? Et la vérité, souvent mauvaise à dire, est toujours pas agréable à entendre. On n'en a aucunement besoin, surtout si elle est déplaisante, et il est rarement sage de la dire à ceux qu'elle contrarie ou qui veulent s'en passer. Il est bien plus sage de se taire, de se montrer prudent et silencieux, de ne manifester aucun étonnement devant ce qui paraît mal, voire même de profiter habilement du mal. C'est plutôt avec le mal qu'avec le bien qu'on s'enrichit dans ce monde, et le courage du *moraliste*, si toutefois ce Caton en a, ne le fait vivre ni longtemps ni heureux.

En admettant même que Caton soit sincère et juste, qu'aura-t-il donc changé et réformé avec ses paroles de sage ou ses objurgations de censeur ?

Mais il n'aura le plus souvent joué qu'une ridicule comédie.

XX

Et pourquoi donc vouloir si ardemment réformer une société qui se réforme d'elle-même ou plutôt qui poursuit son existence, et n'est-il pas plus raisonnable, avec la philosophie de l'existence ou de l'indifférence, de laisser cette société tranquille, telle qu'elle est excellente pour certains, passable pour un plus grand nombre, pas aussi mauvaise, après tout, que le prétend Mme Adam elle-même ?

Il ne faut pas voir les choses trop en noir et les hommes trop en beau, et si toutes les femmes elles-mêmes peuvent ne pas être belles, bien qu'une bonne femme soit toujours belle, il y a dans le monde assez de femmes d'une admirable beauté pour que la beauté de la femme ne soit jamais mise en doute.

Il en est de même de la société, comme aussi de l'humanité.

Et notre société, même à cette fin de siècle, avec tout son linge sale de quatre-vingt-seize ans, n'est pas aussi malpropre que certains veulent bien le croire. Outre qu'elle possède certaine vêtements historiques qui ne se salissent point, des gloires et des vertus qui ne peuvent pas se ternir avec le temps, elle a plusieurs fois fait la lessive nécessaire à sa propreté et à sa santé. Aux jours de fête, quand elle se souvient de ses devoirs, alors qu'elle est convenablement parée, elle a même fort bonne mine et grand air. On lui donnerait volontiers comme on dit parfois, le bon Dieu sans confession, et elle ne se sent qu'à moitié coupable ces jours-là. Puis, avec la conscience que les bons rabâtent les méchants, qu'il ne faut pas beaucoup de justes pour sauver beaucoup de scélérats, non seulement elle ne se croit pas condamnée, mais encore se figure qu'elle a de longs jours à vivre. Elle se repose tranquillement sur la vertu de ses saints, satisfaite qu'ils soient ses martyrs et qu'ils portent sur leurs généreuses épaules le lourd fardeaux de ses injustices et de ses iniquités. N'a-t-elle pas leurs œuvres à son crédit ?

A ces titres, la société actuelle est elle sans œuvres de bien ? Ne se recommande-t-elle par rien de beau et rien de glorieux ? Et s'il faut corriger, modifier, améliorer, surtout revenir aux principes vrais et leur demander le mieux qu'ils contiennent et la justice dont nous nous sommes éloignés, faut-il donc détruire, et surtout détruire les principes essentiels au vrai, au bien et à la justice indiscutable et sacrée ?

Que t'a l'humanité, qui est la grande société de toutes les sociétés, pourquoi la poursuivrait-on de ses imprécations furibondes et de ses colères sacrilèges ?

Cette humanité, au nom de la foi, au nom de la science, au nom de tous les travaux et de tous les efforts tentés pour le bien des hommes et pour leur bonheur, n'a-t-elle point d'admirables représentants qui sont ses défenseurs admirables et quasi divins ?

XXI

Non, si les *sentiments religieux* de notre société moderne et quelque peu matérialiste ne sont pas précisément ce qu'ils devraient être, et si nous en souffrons tous dans un niveau moral qui pourrait être plus élevé, plus honorable, de plus de vérité et de moins d'hypocrisie ; si, d'un autre côté, peut-être même dans les classes qui devraient avoir la fierté de l'exemple, la *famille* elle même est loin d'être irréprochable et n'a pas toujours le droit de réclamer le premier prix de vertu et de bonne conduite, ne méritant sans doute qu'un troisième ou un quatrième accessit, est-ce une raison pour condamner irrévocablement à mort une société qui vaut assurément mieux que les sociétés passées comme lumières et comme morale, et qui, après tout, pour être honnête et sensée, n'a besoin que de quelques rectifications dans les éternels principes auxquels l'humanité ne peut se soustraire et que nous reconnaissons tous implicitement, même quand nous sommes aussi mauvais que possible ?

Faut-il véritablement la déclarer abominable ?

Elle est, croyons-nous, assez solidement et assez convenablement assise sur le principe de la *propriété*, le troisième principe social en vertu duquel les hommes ne se conduisent pas comme des loups, ne sont point anthropophages et préfèrent raisonnablement le vin au sang humain.

Car la *propriété* est un principe presque aussi sûre que ceux dont nous avons parlé plus haut, et il importe de s'en entretenir un peu, puisque la société à laquelle nous appartenons, bonne ou mauvaise, ici ou là, est en partie faite à son image ou selon la conception que nous en avons.

Mais ne disons point, comme ce fou de Jean Jacques Rousseau qui fut souvent un sauvage, que "le premier qui mit une borne dans un champ fut un grand criminel, et pensons bien moins que le premier qui se bâtit une cabane contre l'intempérie des saisons fut un fou.

Ce même Jean Jacques Rousseau, un peu fou, misanthrope, philosophe, auteur d'un *Contrat social*, et qui prouva qu'un Suisse peut écrire admirablement la langue française anarchisée dans ces derniers temps par les Académiciens de la décadence, ne rêvait-il pas lui-même la propriété d'une petite "maison blanche avec des volets verts ?"

Car chacun de nous, fût-on sage, fait son rêve de bonheur dans lequel la propriété et la possession entrent pour quelque chose, sinon pour tout.

XXII

Ne prenons pas non plus à la lettre les mots terribles de Joseph Proudhon qui épouvantèrent jusqu'à l'affolement les bourgeois de 1848.

Ce Joseph Proudhon, grand écrivain et savant économiste, ne fut sans doute pas aussi naïf que Joseph Prudhomme, et les deux types ne se ressemblent pas. Si le premier a dit, dans la rigoureuse conclusion de l'état social actuel, que la "propriété était le vol," monsieur Joseph Prudhomme ne l'aurait sans doute pas dit, et il aurait, comme beaucoup d'entre nous, regardé la conclusion de son quasi-homonyme comme absolument sacrilège et révolutionnaire. "Non, se serait-il écrié avec la plus légitime et la plus honnête des indignations, la propriété n'est pas le vol."

Mais, maintenant que les deux sont morts, l'un sous l'empire qu'il ne salua jamais, l'autre à la suite d'une faillite de banque qui emporta son petit capital et ses croyances, qui donc, parmi nous, peut sérieusement croire que Joseph Proudhon, l'homme de science et de raison, le Franc-Comtois de bon sens et de logique, le paysan qui rêve peu ou qui ne rêve jamais, sit en une minute la pensée que la *propriété* est un *principe* faux et que l'homme qui porte un habit, une veste, une vareuse, une blouse et même une chaîne de montre, soit un voleur ?

Prondhon, le père de famille honnête et irréprochable, comme aussi l'écrivain et le philosophe aux boutades terribles, ne fut en réalité que le défenseur de la propriété, mais son défenseur intelligent, courageux, convaincu, s'indignant et se révoltant contre le vol.

Mme Juliette Adam le sait aussi bien que nous.

Et si la France des opportunistes actuels, qui élève à tort et à travers des statues à ceux qui les méritent et à ceux qui ne les méritent pas, pensait raisonnablement à ceux qui ont pensé pour elle, Proudhon aurait bientôt sa statue.

Mais nous ne voyons pas trop que les médiocres politiciens du moment, malgré la statuomanie de notre fin de siècle, fassent toujours preuve de raison et de discernement dans leurs choix et dans leurs sympathies ; et quand l'honneur est mérité et accordé, et quand le grand savant, le penseur, l'homme d'Etat ou le patriote se voit transformé en marbre ou en bronze, c'est bien plus à l'inspiration du peuple et à sa reconnaissance qu'on le doit ordinairement qu'à l'initiative d'un ministre d'un jour, des sénateurs perclus et députés bavards.

Lecteurs, excusez la digression.

Après tout, ne parlons nous pas de la société actuelle, de cette excellente société qui a découragé Mme Adam elle-même.

XXIII

Mais continuons, n'oubliant point que la *propriété* est notre thème pour le moment et qu'il y aurait crime à commettre une hérésie en tel sujet. On ne nous pardonnerait pas un mot impropre ou douteux, et l'on aurait raison.

Aussi, *à priori*, déclarons la propriété *sacrée*.

L'Eternel, du reste, l'a dit à Moïse sur le mont Sinaï, et ses commandements, malgré les prévarications de certains Juifs et de certains Chrétiens, resteront éternellement vrais.—*Tu ne déroberas point!*

Les Romains eux-mêmes, pour avoir été païens, n'en ont pas moins eu un sens très exact de la propriété, c'est-à-dire du *mien*, du *tien* et du *sien*, qui sont des mots sacrés, et là avaient, bien qu'ils aussent été préalablement des voleurs et qu'ils aient ensuite conquis le monde avec un instinct supérieur de règle, de conservation et de protection, créé des petits dieux de pierre qui devaient borner, sauvegarder et faire respecter les champs et leurs propriétaires. Car les Romains, pas plus que les Grecs et les Juifs, ne furent communistes ou collectivistes.

Nous savons bien que les *dieux termes* de la civilisation romaine, pas plus que les *dieux lares*, ne furent de véritables dieux, et les Romains eux mêmes ne devaient point l'ignorer, d'autant plus que l'on pouvait causer, supprimer ou déplacer ces dieux ; mais l'idée n'en fut pas moins juste et pas moins naturelle. Est-ce que la société moderne, après avoir passé par des invasions et des conquêtes de toute nature, par une multitude de législations, de transformations et de codes, ne possède pas encore aujourd'hui des bornes à ses champs divisés ? Et si vous déplaciez la borne du champ d'un paysan, le paysan vous casserait bravement la tête. Une *borne*, quoiqu'en ait dit Jean Jacques Rousseau, c'est sacré, et la sainte hypothèque la met sous la protection de la loi inviolable. Autrement, à quoi serviraient les avocats et les juges ?

Oui, la *propriété* est un principe de premier ordre, et quand nous disons qu'elle est *sacrée*, nous employons le mot convenable et juste.

La propriété a son origine dans le *moi*, dans ce que les Latins appelaient l'*ego* ; et ce moi ou cet *ego* qui date du commencement, ne finira qu'à la fin des choses, si toutefois les choses finissent.

Et le philosophe Bias, disant avec un désintéressement qui n'est point sans grandeur : *omnia mea mecum porto*—je porte tout avec moi—affirmait encore la propriété.

Le philosophe Bias ne marchait pas tout nu, Diogène non plus.

XXIV

Oui, la *propriété* est le *mot* reconnu, consacré, agrandi par la famille et pour la famille, rendu inviolable par le *devoir* et par le *travail*, sans lequel, du reste, l'homme n'aurait ni initiative, ni énergie, ni valeur.

Ceux que ce mot indigne, parce qu'il peut devenir l'expression d'un abus ou d'une iniquité, parce qu'il n'a pas toujours le travail et le devoir pour légitimité et pour glorification, devraient-ils ignorer que leurs conclusions sont parfois très déraisonnables ou fausses, et que c'est justement dans le principe nommé *propriété* que se trouvent la liberté et la dignité de l'homme, comme aussi la possibilité de la famille et son bonheur ?

Car ce principe, d'abord et toujours, proclame que l'homme, que l'être humain intelligent et responsable, dans la mesure de sa loi et de la justice, est sa propriété, s'appartient à lui-même et ne peut pas appartenir à un autre. Il condamne l'esclavage, la servitude, la vente de l'homme par l'homme, la possession de celui-ci par celui-là. Quand nous disons l'homme, nous n'entendons point dire que la femme doive être exclue de ce droit, et nous croyons, pour le moment, que si l'on noyait dans le Bosphore l'abominable Turc qui règne à Constantinople, affranchissant les femmes de son harem et leur donnant la liberté de montrer leurs jolis visages aux chrétiens, l'on ferait certainement un acte de haute et bonne justice. N'est-il pas temps d'en finir avec la polygamie musulmane, qui est l'esclavage et la honte de la femme ?

Il est bien vrai que les Etats-Unis ont la polygamie mormonne ; mais comme celle-là est volontaire, sans être édifiante pourtant, ne noyons personne dans le Lac Salé, et partout ailleurs, autant que possible, respectons cette autre Loi du Sinaï disant : "Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain."

Car cela se voit encore dans notre société moderne.

Quoi qu'il en soit, terminons ce XXIVème chapitre en réaffirmant le principe de la *propriété*, principe en vertu duquel, répétons-nous, l'homme et la femme s'appartiennent dans la mesure de leur loi et dans la mesure inviolable de la justice, n'ayant que le droit de s'asservir l'un à l'autre par contrat de mariage et sans privilège de coups de canif au contrat.

J. GENTIL.

Les Dames de Tombouctou.

M. Félix Dubois, *Illustration*, donne quelques renseignements sur les dames de Tombouctou, c'est-à-dire de celles qui appartiennent aux grandes et vieilles familles de la cité :

Par suite de continuels mélanges avec les races berbère et arabe, leurs traits, quoique noirs, se sont affinés. La figure est régulière et de type arien plutôt que nègre, l'épatement du nez et des lèvres peu sensible, et cet ensemble plaisant s'éclaire d'yeux superbes, grands, intelligents et doux, d'un regard très séduisant, très enveloppant.

A ces dons naturels elles ajoutent encore les ressources de la coquetterie et de l'élégance arabe ou nègre, ornant leurs ongles de henné, avivant l'éclat de leurs yeux par des maquillages d'antimoine autour des cils et des sourcils. Le front est joliment paré de bandelettes en perles, aux dessins mauresques, ou de sequins en guirlande. De savantes coiffeuses disposent les cheveux en pompons, auxquels s'entremêlent des boules d'or ajourées et légères. Aux oreilles se balancent des pendants en or également, et sur la gorge avancent d'amples colliers d'ambre ou de corail d'un pittoresque effet sur la peau de bronze. Enfin, elles savent se draper avec beaucoup de goût dans les étoffes de toute sorte que l'on rencontre à Tombouctou : gazes, tissus européens ou arabes, pagnes indigènes, etc.

Les loisirs ne manquent pas à la Tombouctienne. Elle les emploie soit à lire, car elle est lettrée, soit à faire de la musique, jouant d'un petit violon dont l'unique corde est en poils de chameau ; soit à faire des visites chez ses amies et à en recevoir, soit aussi à fumer..... la pipe (on n'est pas parfait !)

A côté de ces mondaines, Tombouctou compte, et surtout comptait en très grand nombre, des demi-mondaines qui imitaient les premières en toutes choses.

TES DIX-SEPT ANS.

Ils ont sonné, ma sœur, tes joyeux dix-sept ans !
Il me semble te voir, à peine réveillée,
Entr'ouvrant tes yeux bleus, sourire, émerveillée,
A la belle aube d'or de ton jeune printemps !

Qu'elle a de doux reflets, cette nouvelle aurore !
Jamais tu n'avais vu de semblable matin !
Ton cœur s'épanouit dans un rêve lointain,
Tandis que la maison repose et dort encore.

Et tu te dis tout bas : "Se peut-il donc vraiment
Que mes seize ans heureux aient passé comme un [songe !
Je suis femme à présent ! Ce n'est pas un men-[songe !
On me fera la cour, et ce sera charmant !"

Femme ! le mot pour toi veut dire mille choses !..
Et voici que déjà, papillon sans souci,
Vers le monde brillant, tu t'envoles aussi.....
Prends garde d'y brûler tes fraîches ailes roses !

Tu seras courtisée, et beaucoup vanteront
Tes yeux clairs, ton front pur et tes lèvres fleu-[ries ;
Tes oreilles d'enfant en seront attendries....
Hélas ! de ces moqueurs, combien peu t'aime-[ront !

De leurs vains compliments, quand ils t'auront [bercée,
Joyeuse, tu viendras sourire à ton miroir,
Et dans ta chambre close, en t'endormant le [soir,
Tu laisseras vers eux s'envoler ta pensée.

Aussitôt ton départ, si tu pouvais, pourtant,
Ecouter leurs propos et leurs éclats de rire,
A d'autres comme à toi tu les entendrais dire
Les mots, les tendres mots, auxquels tu croyais [tant !

Ce sont tous des flatteurs : apprends-le, ma [sœurette.
Le véritable amour n'est point si conquérant !....
Garde vis-à-vis d'eux un air indifférent,
Il ne te sièrait pas de faire la coquette.

Parmi ces étourdis en quête de plaisir,
Tâche de distinguer celui qui tremble et n'ose
Lever les yeux sur toi, qui soupire sans cause,
Et qui sans te parler a trahi son désir.

Celui-là dans un coin demeure timide,
Il te trouvera belle et ne le dira pas ;
Tu pourras sans rougir t'appuyer à son bras,
Si ta mère veut bien te le donner pour guide....

Mais, ma sœur, je le vois, tu ne m'écoutes plus !
J'avais bien tort, d'ailleurs, en cette heure de [joie,
De vouloir sermonner, de te tracer la voie.
Et puis, tous mes conseils te seront superflus !

Reprends donc ton sourire et ta gaieté, mignonne.
Tes dix-sept ans en fleurs ont besoin de soleil !
Le temps effacera trop tôt l'éclat vermeil
De ce charmant sourire où le printemps rayonne.

Sois heureuse, ma sœur, en ce jour radieux !
Jouis de ta beauté, jouis de ta jeunesse !
Et que le sort épargne à ton cœur la tristesse,
Les soucis à ton front, et les pleurs à tes yeux !

LES RECETTES
—DES—
Théâtres à Paris.

Sous la signature de M. Jules Guiraud, la *Revue Hebdomadaire*, publie ce qui suit :

Le goût des spectacles augmente-t-il ou diminue-t-il en cette fin de siècle ? Dépensons-nous pour le théâtre autant que sous le second Empire, ou moins, ou plus ? La question était discutée récemment dans un salon. Une personne soutenait que la passion du théâtre était plus vive avant la guerre, et citait les succès de Rachel, la vogue inouïe des opérettes d'Offenbach, etc. Une autre affirmait que, malgré l'augmentation assez sensible du prix des places, la clientèle des théâtres s'était beaucoup étendue depuis quelques années, et qu'en somme les recettes n'avaient jamais été plus considérables qu'aujourd'hui. Qui des deux a raison ?

La meilleur façon de "tâter le pouls" au goût du public sur ce chapitre et de savoir la vérité, est de relever les sommes encaissées par les directeurs de spectacles depuis le milieu du siècle. Ce ne sont pas les recettes *nettes* qu'il convient de prendre pour base. D'abord il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de les connaître exactement. Ensuite, elles ne donneraient pas une indication absolument précise, puisqu'elles peuvent varier selon l'habileté des directeurs. Nous choisirons donc, comme *criterium*, les recettes *brutes*, qui nous renseignent exactement sur la dépense faite par le public, et qu'il est possible de déterminer à un centime près. En effet, l'Administration de l'Assistance publique est obligée d'en faire un relevé détaillé pour la perception du "droit des pauvres".

Or, il est facile de s'apercevoir, au premier coup-d'œil, que, depuis 1850, sauf de légères variations, le tableau de ces recettes forme une échelle sans cesse ascendante. Qu'on en juge.

Les théâtres de Paris ont encaissé :

En 1850, 8,206,818 francs ; 1852, 9,537,993 ; 1853, 11,352,222 ; 1856, 12,186,125 ; 1857, 12,722,501 ; 1858, 12,737,498 ; 1860, 14,432,944 ; 1862, 14,506,683 ; 1863, 15,800,517 ; 1864, 16,023,685 ; 1865, 15,907,006 ; 1866, 16,962,502 ; 1869, 15,198,000.

Le montant des recettes théâtrales subit avec une remarquable sensibilité l'influence des circonstances extérieures. Aussi constatons-nous, lors de la guerre, une baisse énorme.

Les théâtres de Paris ont fait :

En 1870, 8,107,285 francs ; 1871, 5,715,113.

Puis on est revenu tout à coup aux chiffres antérieurs, et l'ascension a repris son cours, à peu près ininterrompu, jusqu'à aujourd'hui :

En 1872, 16,144,597 francs ; 1873, 16,504,373 ; 1874, 18,369,279 ; 1876, 21,663,662 ; 1877, 20,978,180 ; 1880, 22,614,018 ; 1881, 27,434,418 ; 1883, 29,144,609 ; 1884, 25,984,054 ; 1887, 22,062,440 ; 1888, 25,007,074 ; 1890, 23,013,459 ; 1893, 28,132,106 ; 1894, 29,257,431 ; 1895, 29,661,331.

Pour la première fois, en 1893, l'administration de l'Assistance publique a réuni aux théâtres et spectacles proprement dits les cafés-concerts et autres établissements tels que le Pôle-Nord, Bullier, le Moulin-Rouge, etc., qui ne figuraient pas dans les relevés précédents.

Nous avons supprimé à dessein, dans les chiffres ci-dessus, ceux afférents aux années d'Exposition universelle, qui ont nécessairement atteint des proportions anormales et ne sauraient, en conséquence, entrer dans l'échelle que nous avons établie. Ces recettes sont elles-mêmes en accroissement continu, puisque les spectacles parisiens ont encaissé pendant les quatre années d'Exposition :

En 1855, 13,828,123 francs ; 1867, 21,983,867 ; 1878, 30,657,499 ; 1889, 32,138,998.

Ce dernier chiffre est le plus considérable qui ait jamais été atteint.

En résumé, on voit que, durant les années les plus brillantes de l'Empire, les recettes des théâtres ne sont jamais monté à l'étiage auquel elles se trouvent aujourd'hui. L'accroissement est en moyenne d'un bon tiers. Nous dépensons chaque année pour le spectacle dix ou douze millions de plus qu'avant la guerre.

Il serait maintenant curieux de savoir quelle est la part de chaque théâtre dans le chiffre total.

Le théâtre qui encaisse les plus grosses sommes et l'Opéra, dont la dernière recette annuelle a été de 3,149,714 fr. 65. Immédiatement après vient la Comédie-Française, avec un recette de 2,076,481 fr. 02. L'Opéra-Comique arrive ensuite avec 1,447,070 francs. Quand à l'Odéon, il ne dépasse guère 600,000 francs (exactement 607,188 fr. 23 en 1895).

Parmi les théâtres non subventionnés, ceux qui ont réalisé l'année dernière les plus fortes recettes sont :

Variétés, 1,162,487 fr. 50 ; Vaudeville, 1,156,864 30 ; Folies-Bergères, 1,086,391 50 ; Gaîté, 1,018,394 75 ; Porte-Saint-Martin, 948,990 50 ; Gymnase, 944,095 ; Renaissance, 866,062 ; Châtelet, 859,746 50 ; Nouveautés, 801,047 50

Voici les recettes brutes des autres théâtres pendant l'année passée :

Palais-Royal, 694,568 fr. ; Olympia, 638,791 30 ; Ambigu, 477,199 ; Bouffes Parisiens, 419,342 75 ; Folies-Dramatiques, 416,362 95 ; Cluny, 291,898 75 ; République, 255,335 65 ; Montparnasse, 190,323 45 ; Bellevile, 188,085 25 ; Gobelins, 159,988 15 ; Grenelle, 154,427 30 ; Bouffes-du-Nord, 130,641 75 ; Batignolles, 128,406 ; Montmartre, 121,470 15 ; Monacy, 98,046 ; Déjazet, 85,399 75 ; Menus-Plaisirs, 81,437 ; Isola, 69,816 50 ; Robert Houdin, 39,520 75 ; Nouveau-Théâtre, 9,951.

Si nous passons aux cafés-concerts, qui ont pris un si grand développement, nous trouvons :

Casino de Paris, 585,345 fr. ; Scala, 558,427 25 ; Eldorado, 525,488 75 ; Ambassadeurs, 490,569 25 ; Parisiana, 353,708 50 ; La Cigale, 309,341 95 ; Bataclan, 252,340 10 ; Alcazar d'Ete, 219,415 ; Gaîté-Montparnasse, 202,541 35 ; Trianon-Concert, 199,300 75 ; Horloge, 182,190 25 ; Gaîté-Rochechouart, 150,200 10 ; Epoque, 131,360 70 ; Eden-Concert, 124,832 90 ; Concert Parisien, 101,693 95 ; La Fourmi, 78,971 45 ; Concert-Européen, 76,257 60.

Quant aux cirques, ils ont encaissé :

Nouveau-Cirque, 712,455 fr. 30 ; Cirque d'Hiver, 415,606 10 ; Cirque d'Eté, 228,577 10 ; Cirque Fernando, 95,146 10.

Le Palais de Glace a fait 414,827 fr. 60 de recettes ; le Pôle Nord, 222,466 francs ; le Vélodrome d'Hiver, 209,287 fr. 30 ; le Panorama d'Austerlitz, 24,662 fr. 75 ; le musée Grévin a encaissé 403,044 francs.

Enfin, les recettes des bals-spectacles représentent plus d'un million. En tête vient le Moulin-Rouge, avec une recette de 530,912 fr. 50 ; puis le Jardin de Paris, avec 411,802 fr. 50. Le bal Bullier est le dernier. Il ne représente que 144,071 francs.

TITRES RUSSES.

Titres des empereurs de Russie, relevés sur un traité d'alliance, au commencement du siècle :

"Par la grâce de Dieu, empereur et autocrate de toutes les Russies, de Moscovie, Kiowie, Wladimirie, Novogorod, tsar de Kazan, tsar d'Astrakan, tsar de Sibérie, tsar de la Chersonèse-Taurique, seigneur de Plescow et grand-duc de Smolensko, de Lithuanie, de Wolhynie, de Podolie, duc d'Esthonie, de Livonie, de Courlande et Semigalle, de Samogitie, Carélie, Tver, Ingorie, Permie, Wiatka, Bolgarie et d'autres, seigneurs et grand-duc de Novogorod-Inférieur, de Czernigovie, Rezan, Polotsk, Rostow, Jaroslaw, Belo-Oserée, Udorie, Obdorie, Condinie, Witepsk, Mstislaw, et dominateur de tout le côté du Nord, seigneur d'Yvorie, et prince héréditaire et souverain des tsars des Castalinie et de Géorgie comme aussi de Cabardinie, des princes de Circassie de Gorsky et d'autres, héritier de Norvège, duc de Sleswig-Holstein, de Stormanie et de Ditmarsen, comte d'Oldenbourg et Delmenhorst, etc., etc., seigneur de Jewer et grand-maître de l'ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem."

Si, comme il faut l'espérer, la France a un traité d'alliance avec la Russie, l'Empereur y figure avec tous ces titres, et en plus celui du roi de Pologne, et ceux ajoutés par suite des nouvelles conquêtes en Turkestan, Boukharie, etc., etc.

CHRONIQUE DU CHIFFON.

Toilette automnale pour les derniers beaux jours. Robe de fine popeline de laine à raies tissées, bleu peacock et vert faneuse. Les raies ont un centimètre de largeur environ. Jupe ronde, étoffée et coupée beaucoup plus droite que celles de la dernière saison, avec quelques pinces pour la bien placer dans le haut ; des plis rends derrière.

Le bord de jupe est entouré d'un dépassant de drap vert-faneuse fixé par une légère broderie en fine soutache d'acier bronzé bleu. La jupe est doublée de taffetas bleu à plusieurs rangs de balayeuse détoupée. Chemisette de mousseline de soie bleu peacock à petits plis alternant avec un très fin bouillonné pareil, de manière à reproduire une sorte de rayure pékinée obtenue par ce travail très délicat. Très courte veste en drap ami nuance vert-faneuse, laissant voir une ceinture métallisée à la russe, avec boucle serpent en or et turquoise. Cette veste est entourée à même de la broderie qui court au bas de la jupe. Elle s'ouvre droite devant.

Un court jockey en drap crêpelé entouré de broderie garnit le haut de la manche, très plate, en popeline rayée, dont le bas, carrément ouvert en deux parties, s'avance sur la main. Les ouvertures sont entourées de drap brodé et d'une maline pareille au jabot de dentelle de la chemisette. Très court paletot sac en bread-schwein avec le plis d'abbé Louis XV derrière et devant, formé par du velours vert. Grand collet montant et retourné en plumes de coq effarouchées.

Chapeau de feutre noir, genre Henri II, avec calotte étranglée, orné d'un panache de plumes mêlées blanches et noires.

On ne prépare plus la fourrure avec les doublures raides et épaisses qui la soutenaient sans plis. On l'emploiera comme on emploie une étoffe. Les vêtements de fourrure, au contraire, devront être souples et légers. Les manchons, également très souples, paraissent devoir atteindre des proportions qui rappelleront ceux des tableaux de Mme Vigée-Lebrun. Les plus beaux manchons ne seront plus un cylindre raide, mais comme une vaste poche aplatie facile à soutenir par sa légèreté.

LE BIEN DIT DES FEMMES.

Dante :

"Il voltige autour d'elle un souffle d'amour qui dit à l'âme : Soupire."

Goethe dit que les Allemands du XVIIe siècle désignaient la femme qu'ils aimaient par cette expression : "Petite ivresse d'homme."

La même poète rapporte qu'à Hiodensée, "chère petite âme bien lavée" est la parole la plus tendre qu'on puisse adresser à une femme.

Lessing :

"La femme est le chef-d'œuvre de l'univers."

Otway :

"Pour représenter la beauté des anges, on les peint à la ressemblance des femmes."

Byron :

"J'aime les femmes, et quelquefois je retournerais volontiers la pensée de ce tyran qui aurait voulu que le genre humain n'eût qu'une tête, afin de pouvoir la faire tomber d'un seul coup. Mon désir est aussi vaste, mais pas aussi méchant, et beaucoup plus tendre surtout que féroce. J'ai souvent désiré, dis-je (pas à présent, mais quand j'étais garçon), que le sexe féminin n'eût qu'une bouche de rose, pour baiser toutes les femmes à la fois depuis le Nord jusqu'au Midi."

---

versation....

Y a qnatre maisons, mais c'est à savoir si ça conviendra aux personnes pour qui que vous achetez....

Combien que vous voulez mettre ?.....

Mme Carrey n'en savait vraiment rien, elle avait trouvé cette raison pour expliquer sa présence à la bavarde, mais s'il lui fallait entrer maintenant dans des détails !....

Elle répondit néanmoins :

—J'ai à peu près carte blanche, madame.

—Alors vous pouvez marcher... et y a du choix.... mais si c'était moi, je vous dirais de voir d'abord la propriété qu'est en face de la place de Lignerol..... c'est grand, c'est ombragé, y a un magnifique potager, et la maison, ma foi, est installée comme un château.....

Puis y a pas de voisins et c'est entouré de murs de tous côtés, même qu'y a mitoyenneté avec le parc de M. Pélissier-Lagarde....

Lucie cette fois était sur ses gardes ; ce nom la laissa, d'aspect tout au moins, indifférente.

—Quest ce que M. Pélissier-Lagarde ? demanda-t-elle même, de l'air le plus traquille du monde.

—M. Pélissier-Lagarde !

Comment ! vous ne connaissez pas ?—[et la bonne femme lançait vers le ciel ses bras énormes brûlés par le soleil),—mais, ma petite dame, c'est le plus riche et le meilleur des hommes....

Au fait, se ravisa-t elle tout à coup, c'est vrai que vous ne pouvez pas savoir n'étant pas du pays.... mais de Lignerol à Meaux, tout un chacun l'a dans son cœur, le cher homme, que c'est une bénédiction partout où il passe....

Quand le beau temps revient tout le monde ici est content, parce que la famille passe l'été au